FIDACO
AUDIT
EXPERTISE
CONSEIL

Jean-Christophe Pierrès
Guillaume Pilat
Frédéric Ploquin
Sébastien Vialatte
Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes
Associés

Stéphane Guémas
Expert-Comptable
Associé

Hélène Vigneron
Responsable Pôle Social
Associée

CABINET
ADHERENT
AUDECIA
EXPERTS EN CROISSANCE

UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE MAINE ET LOIRE

Association
Siège social : 17 rue Bouché Thomas, CS 90 326
49003 ANGERS CEDEX 01

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

4 rue Fernand Forest
BP 90825
49008 **ANGERS** CEDEX 01
+33 (0)2 41 47 01 10

22 mail Pablo Picasso
44000 **NANTES**
+33 (0)2 40 95 36 79

www.fidaco.com
fidaco@fidaco.com

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre Pays de la Loire
Société de commissaires aux comptes Compagnie Régionale Ouest Atlantique
RC ANGERS B 303 526 966 – N° TVA intracommunautaire FR 06 303 526 966
SAS au capital de 173 600 €

UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE MAINE ET LOIRE
Association
Siège social : 17 rue Bouché Thomas, CS 90 326
49003 ANGERS CEDEX 01

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de l'UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE MAINE-ET-LOIRE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE MAINE-ET-LOIRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport

OBSERVATIONS

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note « Indemnité de fin de carrière » relatif à la provision comptabilisée pour couvrir partiellement les engagements de retraite.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à ANGERS, le 08 juin 2023

Pour FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

Frédéric PLOQUIN
Associé

Annexe au rapport : Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son activité. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènement ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

U.D.A.F de Maine-et-Loire

BILAN ACTIF	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Amort. et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles	98 052,14	87 130,41	10 921,73	15 440,62
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains	458 000,00		458 000,00	458 000,00
Aménagement terrain	15 728,96	134,32	15 594,64	
Constructions	3 914 846,89	131 256,12	3 783 590,77	2 757 471,20
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 269 988,96	940 980,24	329 008,72	273 695,83
Immobilisations reçues en affectation				
Immobilisations corporelles en cours			0,00	63 460,80
sous-total	**5 756 616,95**	**1 159 501,09**	**4 597 115,86**	**3 568 068,45**
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières :				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	3 515,00		3 515,00	3 515,00
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 771,85		10 771,85	6 971,02
Total 1	**5 770 903,80**	**1 159 501,09**	**4 611 402,71**	**3 578 554,47**
Comptes de liaison				
Total 2				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	48 203,12		48 203,12	9 131,60
Créances :				
Créances redevables clients, usagers et comptes rattachés	481 641,41		481 641,41	423 020,00
Autres créances	66 591,76		66 591,76	61 106,62
Valeurs mobilières de placement :				
Disponibilités				
Fonds gérés	2 302 370,10		2 302 370,10	1 758 689,03
Compte séquestre	409 773,16		409 773,16	409 773,16
Disponibilités UDAF	6 574 255,57		6 574 255,57	6 611 012,55
Charges constatées d'avance	38 027,88		38 027,88	69 303,30
Total 3	**9 920 863,00**	**0,00**	**9 920 863,00**	**9 342 036,26**
Frais d'émission des emprunts (4)				
Primes de remboursement des emprunts (5)				
Ecarts de conversion actif (6)				
Total général (1+2+3+4+5+6)	**15 691 766,80**	**1 159 501,09**	**14 532 265,71**	**12 920 590,73**

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

U.D.A.F de Maine-et-Loire

BILAN PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise :		
Fonds propres statutaires	351 474,77	351 474,77
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise :		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Réserves :		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Réserves sous gestion contrôlée		
Réserves d'investissement	292 353,55	52 391,99
Réserves de compensation	644 208,62	644 208,62
Réserves charges d'amortissement	582 483,51	82 483,51
Report à nouveau :		
Report à nouveau sous gestion non contrôlée	811 295,25	511 526,83
Report à nouveau sous gestion contrôlée	584 152,75	571 569,43
Excédent ou déficit de l'exercice	**98 012,67**	**1 052 313,30**
Subventions d'investissement	29 245,81	19 295,42
Provisions réglementées :		
Couverture du besoin en fonds de roulement		
Provisions réglementées relatives aux immobilisations		
Provisions réglementées relatives aux stocks		
Réserves des plus-values nettes d'actif	97 520,00	95 581,00
Autres provisions réglementées		
Total 1	**3 490 746,93**	**3 380 844,87**
Comptes de liaison		
Total 2	**0,00**	**0,00**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 051 375,17	710 746,74
Total 3	**1 051 375,17**	**710 746,74**
PROVISIONS		
Provisions pour risques	198 044,09	162 475,11
Provisions pour charges	752 415,00	752 415,00
Total 4	**950 459,09**	**914 890,11**
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 010 196,10	3 155 531,74
Emprunts et dettes financières diverses	20 771,98	17 071,13
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	609 910,44	207 523,70
Dettes des legs ou donations		
Dettes sociales et fiscales	2 446 928,51	2 077 305,33
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes-Fonds gérés	2 712 170,80	2 168 462,19
Autres dettes	186 390,69	176 909,92
Produits constatés d'avance	53 316,00	111 305,00
Total 5	**9 039 684,52**	**7 914 109,01**
Ecarts de conversion passif		
Total 6	**0,00**	**0,00**
Total général (1+2+3+4+5+6)	**14 532 265,71**	**12 920 590,73**

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

UDAF de Maine-et-loire Réalisé 31/12/2022

COMPTE DE RESULTAT		31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations			
Ventes de marchandises			
Ventes de Biens et Services			
Ventes de Biens			
Montant net du chiffre d'affaires			
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de service		10 888 854,17	10 241 137,25
dont parrainages			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation		1 780 497,34	1 120 388,70
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels			
Mécénats			
Legs, donations et assurance-vie			
Contributions financières			
Production stockée			
Production immobilisée			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		65 266,20	453 139,93
Autres produits		51 809,40	42 577,55
Utilisation des fonds dédiés		373 142,42	89 376,11
	Total 1	**13 159 569,53**	**11 946 619,54**
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variations de stocks de marchandises			
Achats de matières premières et fournitures			
Variation de stock de matières premières et fournitures			
Achats d'autres approvisionnements			
Variation de stock d'approvisionnements			
Autres achats et charges externes		2 019 811,25	1 574 262,48
Aides financières		39 419,32	33 840,33
Impôts, taxes et versements assimilés		1 027 258,58	899 035,16
Salaires et traitements		6 540 633,19	5 926 207,33
Charges sociales		2 422 897,88	2 497 386,79
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		187 939,36	163 296,54
Dotations aux provisions		58 373,00	22 371,00
Reports en fonds dédiés		713 770,85	532 410,61
Autres charges		6 089,08	4 087,56
	Total 2	**13 016 192,51**	**11 652 897,80**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)		**143 377,02**	**293 721,74**
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participation			
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		7 758,87	5 114,91
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total 5	**7 758,87**	**5 114,91**
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées		31 717,24	11 302,83
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement			
	Total 6	**31 717,24**	**11 302,83**
2. RESULTAT FINANCIER (5-6)		**-23 958,37**	**-6 187,92**

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

UDAF de Maine-et-loire Réalisé 31/12/2022

COMPTE DE RESULTAT		31/12/2022	31/12/2021
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (1-2+3-4+5-6)			
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opération de gestion		50 587,96	26 090,80
Produits exceptionnels sur opération de capital		5 999,61	1 499 132,71
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
	Total 7	**56 587,57**	**1 525 223,51**
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		3 046,95	42 567,45
Charges exceptionnelles sur opération de capital		73 007,60	716 197,58
Dotations aux amortissements et aux provisions		1 939,00	1 679,00
	Total 8	**77 993,55**	**760 444,03**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (7-8)		**-21 405,98**	**764 779,48**
Participation des salariés aux résultats (9)			
Impôts sur les bénéfices (10)			
PRODUITS CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature		2 401,92	1 322,40
Bénévolat			
	Total A	**2 401,92**	**1 322,40**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		2 401,92	1 322,40
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
	Total B	**0,00**	**0,00**
TOTAL DES PRODUITS (1+3+5+7+11)		**13 223 915,97**	**13 476 957,96**
TOTAL DES CHARGES (2+4+6+8+9+10+12)		**13 125 903,30**	**12 424 644,66**
EXCEDENT		**98 012,67**	**1 052 313,30**

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES

DE MAINE ET LOIRE

ANNEXE AU BILAN

EXERCICE 2022

L'exercice clos le 31.12.2022, dont le total du bilan est de 14 532 265,71 € dégage un résultat comptable excédentaire de **98 012,67 €**

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1 Janvier 2022 au 31 Décembre 2022.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

UDAF de Maine et loire

Adresse du siège : 17 rue Bouche Thomas CS 90326 49 003 Angers cedex 01

Tel standard : 02 41 36 51 00

Tel direction: 02 41 36 51 11

N° FINESS association : 490017894

Numéro SIREN (ou SIRET) : 786 119 131 000 88

Présidente: Marie Josée Doucet

Directrice : Malika GLANNY

Statut juridique : association loi 1901

La gouvernance Associative

L'UDAF de Maine et Loire est une association loi 1901, qui œuvre pour la défense et la promotion des familles depuis plus de 75 ans sur le département. Instituée par l'ordonnance n° 45-323 du 3 mars 1945, elle permet aux familles de s'exprimer dans toute leur diversité, pour promouvoir et défendre une politique familiale globale, innovante et forte.

Au titre de l'article L. 211-7 du code de l'action sociale et des familles, l'UDAF de Maine et loire dispose de la capacité juridique des associations reconnues comme établissements d'utilité publique

Notre Conseil d'Administration est exclusivement composé de personne morales partageant les mêmes objectifs et favorisant le maillage territorial pour une action d'envergure.

L'UDAF de Maine et Loire regroupe 18 associations et mouvements familiaux agréés (16 au titre de membres actifs et 2 au titre de membres associés), ce qui représente :

- 194 associations locales adhérentes
- Près de 19 000 familles adhérentes

Le bureau de l'UDAF est composé ainsi:

Présidente : Marie-Josée DOUCET

Vice président : Gérard PASQUIER
Vice présidente : Roselyne SALMON

Secrétaire général : Patrick BARRAULT
Secrétaire général adjoint : Mark CARREL

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

Trésorier : Serge MENARD
Trésorier adjoint : Martine BARBIER-PRIEUR

Membres : Nicole LE CORRE, Michel RENAUD

La gestion des services

S'agissant de la vie des services, l'organisation constituée de 3 pôles placés sous la responsabilité de la Direction Générale permet :

- ✓ De réunir les moyens nécessaires à l'intégration de nouvelles activités dans un pôle de référence,
- ✓ de mieux identifier les interlocuteurs en interne,
- ✓ de garantir la complémentarité et la collaboration des ressources en interne pour une plus grande efficience
- ✓ d'assurer une suppléance et une continuité de service
- ✓ et d'assurer la représentation de l'UDAF de Maine et Loire dans les espaces de réflexions indispensables à la prise en compte des besoins de nos publics.

Plus précisément, les trois pôles sont:

- Le pôle Ressources qui regroupe les fonctions RH, Comptabilité Générale, Services Généraux et service informatique. Ces quatre services portent des missions transversales pour l'ensemble de l'institution et sont en charge de soutenir techniquement les activités de l'institution mais également les projets à mener.

- Le pôle protection juridique des majeurs et mineurs est en charge de toute l'activité liée à la protection juridique de la comptabilité tutélaire aux vastes missions des mandataires.

- Enfin, le pôle Famille logement et solidarités regroupe toutes les activités en lien avec les besoins des familles en terme d'accompagnement social et budgétaire, d'offre de logements, de prestations de services et d'ingénierie de projets conformément à nos missions institutionnelles.

Les services de l'UDAF interviennent auprès de plusieurs catégories de publics sur l'ensemble du département de Maine et Loire. La performance de l'organisation et la réussite des activités reposent sur nos ressources humaines, avec 233 salariés (au 31/12/2022) mobilisés et de compétences variés et complémentaires.

Notre organisation permet ainsi d'accompagner quotidiennement plus de 5000 usagers sur l'ensemble du territoire départemental.

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1°- PRINCIPES COMPTABLES APRES REGLEMENTATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2°- CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE :

Depuis le 1er janvier 2020, le nouveau plan comptable général des associations issu du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, est applicable en remplacement du règlement CRC 99-01, et a eu un impact sur la nouvelle présentation de nos comptes :

Les changements effectifs (dès 2020) au niveau des comptes annuels de l'Association UDAF de Maine et Loire ont concerné :

- Les subventions d'investissements : ces dernières destinées à financer des biens renouvelables ou non, doivent suivre les dispositions du PCG et ainsi être comptabilisées en produits ou en subventions d'investissement et reprises au rythme des amortissements.
- Les engagements à réaliser sur ressources affectées ainsi que les reports des ressources utilisées sur les exercices antérieurs apparaissent désormais en résultat d'exploitation et non plus en résultat exceptionnel
- Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées au pied du compte de résultat dans des comptes de la classe 8 et 9

3° CRISE SANITAIRE :

Après deux années de crise sanitaire liée à la COVID 19, l'Institution a repris le cours normal de ses activités.
Néanmoins, certaines mesures ont été conservées comme la :

- Mise en place d'une journée de télétravail par semaine pour les postes qui s'y prêtent

4°-REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence aux règles et méthodes décrites ci-dessous :

a) Immobilisations

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte-tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.
L'amortissement a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens, sur le mode linéaire.
Pour information, la durée usuelle d'amortissement pour :

Les progiciels	:	1/ 5 ans
Les installations et aménagements	:	8/10 ans
Le matériel de bureau	:	5 ans
Le matériel informatique	:	1/10 ans

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

Le matériel de service	:	5 ans
Le mobilier	:	10 ans
Le matériel de transport	:	5 ans

L'immeuble du siège social a fait l'objet d'une décomposition selon les modalités suivantes

Structure	40 ans
Menuiseries extérieures – Façades –Etanchéité –Couverture	30 ans
Chauffage – Climatisation	15 ans
Electricité-câblage	10/20 ans
Plomberie-sanitaire	15/20 ans
Peinture-sols	15/20 ans

b) Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

c) Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale

d) Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée à la clôture s'il existe à la clôture une obligation de l'Association et s'il est possible ou certain qu'il provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue à la clôture.

5° AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION DONNES POUR UNE IMAGE FIDELE

a) Provision pour litige prud'homal

Un recours a été formé par un salarié contre l'Association faisant suite à un licenciement pour inaptitude afin que celui-ci soit requalifié en licenciement pour maladie professionnelle.
Le Conseil des Prud'hommes a été saisi et le montant des dommages et intérêts réclamé s'élève à 40 235 €. Cette somme a été consignée dans les comptes (CA 2022) pour le budget sous contrôle de tiers MJPM, ramenant ainsi à la provision totale à la somme de 91 301 €

b) Budget global de financement Mesures Majeurs Protégés

En février 2020, le Conseil d'Etat a décidé de l'annulation partielle du décret du 31/08/2018, considérant que le seuil d'exonération des ressources pour l'ensemble des usagers est le montant de l'AAH (tranche 1).
Un calcul rétroactif du 1/09/18 au 31 décembre 2019 avait été effectué et une estimation de trop perçu à hauteur de 258 957.36 € avait été provisionné à la clôture 2019 pour avoirs Usagers à établir.
Le nouveau décret n° 2020-1684 du 23/12/2020, précise les modalités et procédure de remboursement. Ainsi, seules les mesures actives exercées par les services feront l'objet d'un remboursement. Une liste sera adressée au représentant de l'Etat pour contrôle et validation pour versement des crédits.
A la clôture 2020, une actualisation des remboursements auprès des majeurs a donc été effectuée ramenant la dette à 220 711.15 € soit un écart de 38 246.21 € correspondant à 1140 mesures clôturées entre le 1/09/18 et le 31/12/2019.

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

Malgré la prise en charge de l'Etat à 100% des remboursements, au vu de la crise de la crise sanitaire, et de l'incertitude du montant à rembourser, par prudence, la créance sur l'état n'avait pas été enregistrée à la clôture de 2020. Courant 2021, la DDETS a versé la somme de 218 733.79 € nous permettant ainsi de déclencher le remboursement auprès des majeurs concernés.
Le remboursement total de 212 603.71 € effectué pour le compte des majeurs a été pris en charge par la DDETS et figure dans nos comptes. A la clôture 2022, le solde soit 6 130.08 € est toujours inscrit en tant que remboursement à effectuer auprès de l'Etat.

c) Indemnités de fin de carrière

Le montant des indemnités de fin de carrière s'élève à 1 023 140 € en considérant un taux d'actualisation à 3.70% et un taux de charges sociales à 52% et en considérant un âge de départ à la retraite estimé à 62 ans au 31 décembre 2022 (réforme en cours)
Une partie des engagements pour un montant de 752 415 € fait l'objet d'une provision au passif du bilan.
En 2022, aucune provision complémentaire n'a été constituée dans les comptes pour l'ensemble des activités y compris pour les budgets sous contrôle de tiers.

d) Gestion des comptes individuels des Majeurs

Pour information, le solde des comptes individuels au 31 décembre 2022 est de :

- Solde comptes individuels ouverts auprès du CIC : 5 304 214.70 €
- Solde comptes individuels ouverts auprès de la CE : 8 769 431.09 €
- Solde comptes individuels ouverts auprès du CCM : 7 939 846.54 €
- Solde comptes individuels ouverts auprès du CA : 979 410.19 €

Soit **22 992 902.52 €**

e) Fonds dédiés

Des subventions de fonctionnement perçues pour des actions décalées, pour la création de nouvelles activités courant 2022, ont été reportées en fonds dédiés pour la somme de **713 770.85€.**
Cette somme se décompose comme suit :
Indemnité service civique MJPM : 1 936 €
Fonds embauche 1 etp conseiller numérique MJPM : 29 600 €
Fonds embauche CDD hôte résident accueil Saumur : 6 470 €
Fonds dédiés Honoraires Psy MJAGBF : 3 275 €
Report subvention Résidence Ecluse : 288 055.77 €
Fonds dédiés compléments activités Résidence Accueil Angers : 102 €
Fonds dédiés compléments activités Résidence Accueil Saumur : 101 €
Report subvention Plateforme dur répit pour le Handicap : 45 025.56 €
Report subvention activité Résidences accueil satellites Angers-Saumur : 39 512.91 €
Report subvention projet J'NOVA/CEJ : 273 927.61 €
Honoraires projet Institutionnel : 20 765 €
Honoraires évaluation MJPM : 5 000 €

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

f) Contributions volontaires en nature

Au 31 décembre 2022, la somme de 2 401.92 € correspond à des charges supplétives concernant l'occupation des locaux de la MSA et de l'Espace BAUGEOIS pour l'activité Médiation Familiale.
Pour Segré, l'occupation des locaux concerne 4 mercredis par mois, soit 4 x 8H x 12 mois
Pour Baugé, 1 permanence d'une demi-journée par mois, 4 H x 1 x 12 mois
La valorisation pour 2022 s'effectue avec le forfait horaire du Conseil Départemental soit 5.56€

g) Autres informations

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes s'élève à 18 870 €.

Conformément à l'article 20 de la loi N°2006-586 du 23 mai 2006, une information doit être fournies sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés, ainsi que leurs avantages en nature. Compte-tenu de la présence d'un seul cadre dirigeant, nous ne fournirons pas cette donnée aux fins de confidentialité.

****

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

TABLEAU DES VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS ANNEE 2022

	DEBUT D'EXERCICE	Régul.	ACQUISITIONS	DIMINUTIONS CESSIONS	TRANSFERT	FIN D'EXERCICE
Immobilisations incorporelles						
-- Progiciels	98 052,14					98 052,14
TOTAL I	**98 052,14**					**98 052,14**
Immobilisations corporelles						
-- Terrains Bouché-Thomas	458 000,00					458 000,00
-- Bâtiment Bouché-Thomas	2 796 098,34		140 707,15	39 754,68		2 897 050,81
-- Bâtiment Accueil usagers			1 004 071,21			1 004 071,21
-- Aménagement Terrain			15 728,96			15 728,96
-- Aménagement locaux Bouché-Thomas			13 724,87			13 724,87
Autres immobilisations corporelles						
-- Agencements antennes	426 911,74		4 302,33	266 490,33		164 723,74
-- Aménagement sécurité			19 677,60			19 677,60
-- Aménagement bâtiment accueil			1 471,20			1 471,20
-- Matériel de transport	28 512,76					28 512,76
-- Matériel de bureau	3 920,80					3 920,80
-- Matériel Informatique	248 028,58		62 827,16			310 855,74
-- Matériel de service	80 129,13		9 746,10			89 875,23
-- Mobilier de bureau	591 513,63		47 694,45	14 512,78		624 695,30
-- Mobilier Accueil usagers			26 256,59			26 256,59
TOTAL II	**4 633 114,98**		**1 346 207,62**	**320 757,79**		**5 658 564,81**
Immobilisations en cours						
-- Acquisition nouveau siège social	63 460,80				-63 460,80	
TOTAL III	**63 460,80**				**-63 460,80**	
TOTAL I + II + III	**4 794 627,92**		**1 346 207,62**	**320 757,79**	**-63 460,80**	**5 756 616,95**
Immobilisations financières						
-- Titres immobilisés	3 500,00					3 500,00
-- Parts sociales CCM	15,00					15,00
sous-total	3 515,00					3 515,00
-- Dépôts et cautionnements	6 971,02		4 391,83	591,00		10 771,85
TOTAL IV	**10 486,02**		**4 391,83**	**591,00**		**14 286,85**
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**4 805 113,94**		**1 350 599,45**	**321 348,79**		**5 770 903,80**

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

TABLEAU DES VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS ANNEE 2022

	DEBUT D'EXERCICE	Régul	DOTATIONS	DIMINUTIONS SORTIES	TRANSFERT	FIN D'EXERCICE
Immobilisations incorporelles						
-- Progiciels	82 611,52		4 518,89			87 130,41
TOTAL I	**82 611,52**		**4 518,89**			**87 130,41**
Immobilisations corporelles						
-- Terrains Bouché-Thomas						
-- Bâtiment Bouché-Thomas	38 627,14		93 691,24	1 801,08		130 517,30
-- Bâtiment Accueil usagers			101,10			101,10
-- Aménagement Terrain			134,32			134,32
-- Aménagement locaux Bouché-Thomas			637,72			637,72
Autres immobilisations corporelles						
-- Agencements antennes	355 155,54		23 287,78	238 716,77		139 726,55
-- Aménagement sécurité			439,38			439,38
-- Aménagement bâtiment accueil			12,90			12,90
-- Matériel de transport	28 512,76					28 512,76
-- Matériel de bureau	3 301,28		460,80			3 762,08
-- Matériel Informatique	171 829,49		31 616,81			203 446,30
-- Matériel de service	67 079,65		6 600,80			73 680,45
-- Mobilier de bureau	479 442,09	-0,08	26 354,70	14 479,81		491 316,90
-- Mobilier Accueil usagers			82,92			82,92
Immobilisations corporelles en cours						
TOTAL II	**1 143 947,95**	**-0,08**	**183 420,47**	**254 997,66**		**1 072 370,68**
TOTAL GENERAL	**1 226 559,47**	**-0,08**	**187 939,36**	**254 997,66**		**1 159 501,09**

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	MONTANT
Immobilisations financières	
-- Créances rattachées à des participations	
-- Autres titres immobilisés	
-- Prêts	
Actif circulant	
-- Usagers et comptes rattachés	457 641,52
-- Autres débiteurs à recevoir	9 449,32
-- Sommes à recevoir	40 930,40
TOTAL GENERAL	**508 021,24**

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

SOMMES A RECEVOIR	MONTANT
Créances usagés et comptes rattachés	
-- Action Familiale	3 103,00
-- Médiation Familiale	27 949,12
-- Médiation Aidants	6 766,86
-- PFRH	
-- MJAGBF	8 125,00
-- MJPM	269 597,38
-- Mineurs	19 500,00
-- Enquêtes sociales	
-- Suivi Social Logement	107 371,88
-- Sous-Location	
-- Case Manager	14 600,00
-- Résidence Accueil	379,27
--Ecluse	249,01
-- F.S.L	
Autres débiteurs à recevoir	
-- Avoirs fournisseurs à recevoir	9 449,32
Sommes à recevoir	
-- Indemnités prévoyance	12 066,59
-- Subvention CARSAT CRA	1 950,00
-- Solde subvention bornes informatiques	10 500,00
-- Subvention ASP apprentis	666,64
-- Remboursement honoraires avocat	900,00
-- Chèques énergie RA	5 402,00
-- Cotisations adhérents 2021-2022	9 071,55
-- Remboursement tutelles	373,62
TOTAL GENERAL	**508 021,24**

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

TABLEAU DES ECHEANCES DES CREANCES

CREANCES	MONTANT BRUT	A MOINS d' 1 AN	A PLUS d' 1 AN
Actif Immobilisé			
Titres immobilisés	3 500,00		3 500,00
Parts sociales Cm	15,00		15,00
Dépôts et cautionnements	10 771,85		10 771,85
TOTAL I	**14 286,85**	**0,00**	**14 286,85**
Actif Circulant			
Créances Usagers	481 641,41	481 641,41	
Avances et acomptes versés	0,00	0,00	
Autres créances	66 591,76	66 591,76	
TOTAL II	**548 233,17**	**548 233,17**	
TOTAL GENERAL	**562 520,02**	**548 233,17**	**14 286,85**

FIDUCIAIRE AUDIT CPT
Commissaire aux Comptes

NATURE DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	MONTANT
Charges d'exploitation	37 803,07
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
TOTAL	**37 803,07**

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	DEBUT EXERCICE	AFFECTATION RESULTAT / REPRISE	Transfert	DOTATION	REPRISE	RESULTAT EXERCICE	FIN EXERCICE
Fonds propres sans droit de reprise							
-- Action Familiale	101 980,62						101 980,62
-- M J A G B F	15 364,39						15 364,39
-- M J P M	228 404,01						228 404,01
-- Enquêtes Sociales	1 758,26						1 758,26
-- Suivi Social Logement	2 512,36						2 512,36
-- Mineurs	1 455,13						1 455,13
	351 474,77						351 474,77
Autres Réserves							
-- Réserves de compensations MJPM	626 868,42						626 868,42
-- Réserves de compensations MJAGBF	15 340,20						15 340,20
-- Réserves des charges d'amortissement MJPM	82 483,51						82 483,51
- Réserves des charges d'amortissement AF		500 000,00					500 000,00
Réserves d'investissement MJPM	52 391,98	197 313,69					249 705,68
- Réserves d'investissement MJAGBF		42 647,87					42 647,87
	779 084,12	739 961,56		0,00	0,00	0,00	1 519 045,68
Report à nouveau gestion contrôlée							
-- Résultat 2020 DGF MJPM en attente	197 313,69	-197 313,69					0,00
-- Résultat 2020 DGF MJAGBF en attente	42 647,87	-42 647,87					0,00
-- Dépenses IDR non opposables aux financeurs	-482 329,00						-482 329,00
-- Dépenses CP MJPM non opposables aux financeurs	-12 363,58	-19 433,48					-31 797,04
-- Excédent affecté aux mesures IDR MJPM	441 240,88						441 240,88
-- Excédent affecté Formation CNC MJPM	176 123,82						176 123,82
-- Excédent affecté mesures d'exploitation MJPM	98 651,01						98 651,01
-- Excédent affecté financ projet immobilier MJPM	90 000,00						90 000,00
-- Excédent affecté mesures d'exploitation MJAGBF	7 942,97						7 942,97
-- Excédent affecté mesures d'exploitation IDR MJAGBF	8 927,02						8 927,02
-- Dépenses CP MJAGBF non opposables aux financeurs	2 414,73	-10 794,56					-8 379,83
-- Résultat 2021 DGF MJPM en attente		268 892,56					268 892,56
-- Résultat 2021 DGF MJAGBF en attente		13 880,36					13 880,36
	571 569,43	12 583,32		0,00	0,00	0,00	584 152,75
Report à nouveau gestion non contrôlée							
-- Action Familiale	691 080,50	274 525,70	-8 330,84				957 275,56
-- Médiation Familiale	412,74	3 122,06					3 534,80
Recherche Accords Parentaux	300,79	2 896,56					3 197,35
Médiation Adants	2,97	969,54					972,51
-- T P S E	-4 014,04						-4 014,04
-- Tutelle Majeurs Protégés	-280 334,08						-280 334,08
-- Tutelle Mineurs	92 134,19	-19 193,50					72 940,69
-- Suivi Social Logement	-125 744,15	1 614,27					-124 129,88
-- Enquêtes Sociales	77 249,20	13 179,31					90 428,51
-- Logements Temporaires	-5 014,02	-520,98	5 534,98				0,00
-- Résidence Accueil Angers	36 316,73	7 318,47					43 635,20
Résidence Accueil Saumur	11 447,49	3 980,04					15 427,53
-- Résidence Accueil Satelite	-2 795,66		2 795,66				0,00
-- Case-manager		2 110,74					2 110,74
-- Gestion FSL	16 038,15	9 671,24					25 709,39
-- Point Conseil Budget	4 446,00	94,95					4 540,95
	511 326,63	299 768,42	0,00	0,00	0,00	0,00	811 285,25
Résultat exercice sous contrôle tiers financeur							
-- Résultat MJPM en attente	268 892,56	-268 892,56				157,74	157,74
-- dépenses non opposables aux financeurs (CP) MJPM	-19 433,48	19 433,48				-2 489,85	-2 489,85
-- Résultat MJAGBF en attente	13 880,36	-13 880,36				3 793,26	3 793,26
-- dépenses non opposables aux financeurs (CP) MJAGBF	-10 794,56	10 794,56				-3 441,55	-3 441,55
	252 544,88	-252 544,88		0,00	0,00	-1 980,20	-1 980,20
Résultat exercice non contrôlé par tiers financeur							
-- Action Familiale	774 525,70	-774 525,70				77 441,81	77 441,81
-- Médiation Familiale	3 122,06	-3 122,06				1 607,58	1 607,58
-- Recherche accords parentaux	2 896,56	-2 896,56				-800,26	-800,26
-- Médiation Adants	969,54	-969,54				-485,43	-485,43
- Médiation Fam-le-Ecole						-9 458,38	-9 458,38
-- Tutelle Mineurs	-19 193,50	19 193,50				12 098,16	12 098,16
-- Suivi Social Logement	1 614,27	-1 614,27				-23 265,61	-23 265,61
-- Enquêtes Sociales	13 179,31	-13 179,31				15 532,60	15 532,60
-- Logements Temporaires	-520,98	520,98					0,00
-- Résidence Accueil Angers	7 318,47	-7 318,47				267,47	267,47
- Résidence Accueil Saumur	3 980,04	-3 980,04				2 402,21	2 402,21
- Résidence Accuel Satelite	0,00	0,00					0,00
-- Résidence Ecluse							0,00
-- Case-manager	2 110,74	-2 110,74				17 042,14	17 042,14
-- Gestion Fonds F S L	9 671,24	-9 671,24				9 151,01	9 151,01
-- Point Conseil Budget	94,95	-94,95				-1 540,43	-1 540,43
-- C E J- J'NOVA							0,00
	799 768,42	-799 768,42		0,00	0,00	99 992,87	99 992,87
Fonds dédiés							
Sur dotations Action Familiale	137 500,00			20 765,00	71 444,21		86 820,79
Sur dotations AF-PFRH	3 236,79			45 025,56	3 236,79		45 025,56
- Sur dotations MJAGBF	40 765,25			3 275,00	4 506,04		39 554,21
-- Sur dotations MJPM	301 171,45			36 536,00	67 090,13		270 617,32
- Sur subvention Résidences Accuei	47 470,32			46 185,91	46 282,37		47 373,91
-- Sur subvention Résidence Ecluse	180 582,93			288 055,77	180 582,93		288 055,77
-- Sur subvention CEJ J'NOVA				273 927,61			273 927,61
	710 746,74	0,00		713 770,85	373 142,42	0,00	1 051 375,17
Provisions réglementées							
Sur dotations MJAGBF	5 676,00			132,00			5 808,00
-- Sur dotations MJPM	89 905,00			1 807,00			91 712,00
	95 581,00	0,00		1 939,00	0,00	0,00	97 520,00
Subventions d'Investissement							
-- Subvention CD49	116 623,50						116 623,50
-- Retraitement subvention CD49	-116 623,50						-116 623,50
-- Subvention autres	56 668,94			15 000,00	5 049,61		66 619,33
Retraitement subvention autres	-37 373,52						-37 373,52
	19 295,42	0,00		15 000,00	5 049,61	0,00	29 245,81
TOTAL GÉNÉRAL	**4 091 591,61**	**0,00**		**730 709,85**	**378 192,03**	**98 012,67**	**4 542 122,10**

Fonds propres au 31 Décembre 2022 :	4 542 122,10
Fonds propres au 31 Décembre 2021 :	4 091 591,61
Variation :	**450 530,49**
dont Résultat exercice :	98 012,67
dont Fonds dédiés	713 770,85
dont dotation /provisions réglementées :	1 939,00
dont Subvention d'investissement	15 000,00
dont reprise /subvention d'investissement	-5 049,61
dont reprise /fonds dédiés :	-373 142,42
	450 530,49

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

TABLEAU DES PROVISIONS

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Provision pour risques et charges				
Provisions Indemnités retraite	752 415,00			752 415,00
Provisions pour risques - résidence accueil Angers	58 974,00	7 666,00	-2 804,02	63 835,98
Provisions pour risques - résidence accueil Saumur	29 974,11	4 986,00		34 960,11
Provisions pour risques - résidences satellite	2 461,00	3 400,00		5 861,00
Provisions pour risques - résidence Ecluse		1 875,00		1 875,00
Provisions pour risques - résidence Ecluse Satellite		211,00		211,00
Provisions pour risques Synapse	20 000,00		-20 000,00	0,00
Provisions pour risques Litige Prudhommal	51 066,00	40 235,00		91 301,00
TOTAL II	**914 890,11**	**58 373,00**	**-22 804,02**	**950 459,09**
Provision pour Fonds Dédiés				
Action Familiale + Parentalité	132 300,00	20 765,00	-66 244,21	86 820,79
URAF	5 200,00		-5 200,00	0,00
AF - PFRH	3 236,79	45 025,56	-3 236,79	45 025,56
Fonds MJAGBF	40 785,25	3 275,00	-4 506,04	39 554,21
Fonds MJPM	301 171,45	36 536,00	-67 090,13	270 617,32
Fonds CEJ-J'NOVA	0,00	273 927,61		273 927,61
Résidence Accueil Logements satellites	45 282,32	39 512,91	-45 282,32	39 512,91
Résidence Ecluse	180 582,93	288 055,77	-180 582,93	288 055,77
Résidence Accueil ANGERS	696,00	102,00		798,00
Résidence Accueil SAUMUR	1 492,00	6 571,00	-1 000,00	7 063,00
TOTAL III	**710 746,74**	**713 770,85**	**-373 142,42**	**1 051 375,17**
Provision règlementées				
Sur Plues-values nettes d'actif circulant MJPM	89 905,00	1 807,00		91 712,00
Sur Plues-values nettes d'actif circulant MJAGBF	5 676,00	132,00		5 808,00
TOTAL IV	**95 581,00**	**1 939,00**	**0,00**	**97 520,00**
TOTAL PROVISIONS	**1 721 217,85**	**774 082,85**	**-395 946,44**	**2 099 354,26**

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaires aux Comptes

TABLEAU DES ECHEANCES DES DETTES

DETTES	MONTANT BRUT	A MOINS 1 AN	A PLUS 1 AN
Dettes financières			
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit			
- Emprunt CRCA Institution	3 006 552,55	146 838,25	2 859 714,30
- Intérêts courus sur emprunts	1 290,31	1 290,31	
- Frais bancaires	2 353,24	2 353,24	
Emprunts et dettes financières diverses			
- Dépots et cautionnements reçus	20 771,98		20 771,98
TOTAL I	**3 030 968,08**	**150 481,80**	**2 880 486,28**
Dettes de fonctionnement			
Fournisseurs	609 910,55	609 910,55	
Dettes Sociales	2 253 565,10	2 253 565,10	
Dettes fiscales	90 633,00	90 633,00	
Charges à payer	102 730,41	102 730,41	
Autres dettes	186 390,69	186 390,69	
TOTAL II	**3 243 229,75**	**3 243 229,75**	**0,00**
TOTAL GENERAL	**6 274 197,83**	**3 393 711,55**	**2 880 486,28**

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

CHARGES A PAYER 2022

	MONTANT
Dettes Fournisseurs (factures non parvenues à la clôture)	200 129,44
Dettes Fiscales et Sociales	1 729 992,03
Autres dettes	25 783,78
TOTAL	**1 955 905,25**

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

NATURE DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	MONTANT
Produits d'exploitation	53 316,00
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
TOTAL	**53 316,00**

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

VENTILATION DES RECETTES

	MONTANT
Gestion Médiation familiale	108 730,27
Gestion Médiation Aidants/Aidés	25 510,96
Gestion Recherche Accords Parentaux	7 000,00
Gestion Mesures Judiciaires d'aide à la gestion du Budget Familial	695 693,75
Gestion Mesures Judiciaires à la Protection des Majeurs	9 428 482,43
Gestion Tutelles Mineurs	14 525,00
Gestion Enquêtes sociales	17 742,15
Gestion Suivi Social Logement	170 996,88
Gestion Résidence Accueil	249 089,70
Gestion Fonds F.S.L	107 285,92
Gestion Conseil P.C.B	950,00
Gestion Case-Manager	34 200,00
Gestion Résidence Ecluse	28 647,11
TOTAL	**10 888 854,17**

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaires aux Comptes

TRANSFERTS DE CHARGES

Postes du compte de résultat concernés	MONTANT
Autres achats et charges externes	
Remboursement assurances sur sinistres	22 611,01
Chèques Energie Frais gestion chèques Energie	540,20
Salaires et charges sociales	
Prise en charge par CESAME dépenses de formation	5 207,83
Transfert de charges personnel	8 963,14
Remboursement UNIFAF tutorat	4 140,00
Subvention OETH/AGEFIPH	1 000,00
Subvention embauche apprenti	
Réduction générale Urssaf-Chômage-Retraite	
Avantage en nature - repas	-
Transferts de charges d'exploitation	**42 462,18**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Transferts de charges exceptionnelles	**-**
TOTAL GENERAL	**42 462,18**

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Postes du compte de résultat concernés	CHARGES	PRODUITS
Produits et charges exceptionnels sur opérations de gestion		
Différences de règlements	0,07	2,03
Régularisations frais de personnel	1 799,88	
Régularisations / factures fournisseurs	321,00	
Créances impayées/irrécouvrables	836,00	
Amende	90,00	
	3 046,95	**2,03**
Produits et charges exceptionnels sur exercice antérieur		
Différences de règlements	0,20	0,40
Régularisations / factures fournisseurs	5 529,80	11 570,11
Régularisations / cotisations adhérents	24,70	26,05
Régularisation subvention CARSAT CRA		1 950,00
Régularisation CAF Médiation familiale		957,70
Régularisation CAF Médiation Aidants		241,24
Régularisation écart cotisations patronales AFIP		192,00
Régularisation assurance majeurs		563,64
Avoir Le Cèdre groupement achat		27 594,27
Versement AGEFIPH 2021		690,75
Régularisations Résidence Accueil	324,22	27,84
Régularisations FOL 2021		328,14
Mémoires Ad'hoc Mineurs		55,60
Impayés étalement + frais de mesure	714,91	5 439,81
Régularisations frais bancaires		569,70
Régularisations litiges MJPM		373,62
Régularisations cotisation OETH	408,55	
Régularisations frais de personnel	247,17	5,06
	7 247,55	**50 585,93**
Produits et charges exceptionnels sur opérations en capital		
Valeur comptable des éléments d'actif cédés - immobilisations corp. et incorp.	65 760,05	950,00
Quote part de subvention virée au compte de résultat		5 049,61
Dotation aux provisions Plus-value nette d'actif	1 939,00	
	67 699,05	**5 999,61**
TOTAL GENERAL	**77 993,55**	**56 587,57**

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

ENGAGEMENT CREDIT-BAIL MOBILIER

	MONTANT INITIAL TTC	DATE CONTRAT	DUREE	ECHEANCE	ANNUITE TTC
Formalog Matériel informatique **Dell** Matériel informatique					
TOTAL	-				-

	MONTANT INITIAL TTC	REDEVANCE EXERCICE	REDEVANCES CUMULEES	DOT. AMORT EXERCICE	DOT. AMORT CUMULEES
Formalog Matériel informatique **Dell** Matériel informatique					
TOTAL	-	-	-	-	-

REDEVANCES A VERSER	JUSQU'A 1 AN	+ 1 AN à 5 ANS	+ 5 ANS	TOTAL	PRIX ACHAT TTC
Formalog Matériel informatique **Dell** Matériel informatique					
TOTAL	-	-	-	-	-

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

ENGAGEMENTS FINANCIERS

1°) ENGAGEMENTS REÇUS PAR L'ASSOCIATION

- Emprunt Crédit Agricole souscrit en 20221 - Acquisition du siège Avenue Bouché-Thomas

- Garantie de la Ville d'Angers pour le remboursement du capital restant dû : 3 006 552,55 € à hauteur de 25%

soit 751 638,14

- Garantie de la Ville d'Angers pour le remboursement des intérêts restant dûs : 299 572,19 € à hauteur de 25%

soit 74 893,05

Total des engagements reçus **826 531,19 €**

2°) ENGAGEMENTS DONNES PAR L'ASSOCIATION

- Capital et intérêts restant à courir sur l'emprunt souscrit auprès du Crédit Agricole

Capital restant dû au 31.12.2021	Emprunt souscrit en août 2021		3 006 552,55 €
Intérêts restant dus au 31.12.2022	Emprunt souscrit en août 2021		299 572,19 €
		Total	**3 306 124,74 €**

Total des engagements donnés **3 306 124,74 €**

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

ENGAGEMENTS DE RETRAITE 2022

La Convention Collective du 15 mars 1966 prévoit des indemnités de fin de carrière.

Un calcul estimatif avec méthode actuarielle a été effectuée au 31 Décembre 2022

Table des paramètres :

Nombre de mois d'indemnités : 6 mois si ancienneté au moment du départ à la retraite > à 25 ans
Nombre de mois d'indemnités : 3 mois si ancienneté au moment du départ à la retraite > à 15 ans et < 25 ans
Nombre de mois d'indemnités : 1 mois si ancienneté au moment du départ à la retraite < 15 ans

Taux d'actualisation 3,70% correspond à la différence entre :
- le taux d'actualisation à long terme : taux d'intérêt à long terme
- le taux d'augmentation du salaire moyen : GVT + valeur du point

par simplification, ce taux est déterminé par différence algébrique de ces deux composantes

Taux moyen de charges sociales : 52 %

Taux de rotation moyenne selon la table TV 88/90 correspondant au
Coefficient d' extrapolation d'âge en âge , de probabilité d'être en vie et présent dans l'entreprise

âge départ estimé en moyenne 62 ans

TRANCHES D'AGES	Nombre de salariés concernés	ENGAGEMENTS A	INDEMNITE RETRAITE + CHARGES SOCIALES
+ 60 ANS	5	- 1 an	71 097
60 ANS	6	- 1 an	82 744
55 à 59 ANS	36	1 à 5 ans	396 058
50 à 54 ANS	28	6 à 10 ans	198 024
40 à 49 ANS	71	11 à 20 ans	234 802
30 à 39 ANS	58	21 à 30 ans	35 977
moins de 30 ans	26	plus de 30 ans	4 437
	230		
ENGAGEMENT TOTAL			**1 023 140**

Une partie des engagements pour un montant de 752 415 € fait l'objet d'une provision au passif du bilan clos le 31/12/2022

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

TABLEAU EFFECTIF MOYEN AU 31.12.2022

	PERSONNEL SALARIE	PERSONNEL MIS A DISPOSITION
CADRES	21	
TRAVAILLEURS SOCIAUX	118	
EMPLOYES	92	
TOTAL	**231**	

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes